



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

LA RECTRICE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE NORMANDIE
RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE NORMANDIE
CHANCELIERE DES UNIVERSITÉS

A Caen, le vendredi 15 mai 2020

La Rectrice de la région académique Normandie
Rectrice de l'académie de Normandie

A

Messieurs les Secrétaires académiques du
SNASUB-FSU

Objet : Plan de reprise d'activité en services académiques
Référence : votre courrier du mardi 12 mai 2020

Par courrier en date du mardi 12 mai 2020, vous attirez mon attention sur le plan de reprise d'activité des services de l'académie de Normandie, et je vous en remercie.

Comme vous le rappelez, un message a été diffusé aux personnels des sites rectoraux le 4 mai 2020, et portait sur l'organisation du travail des services académiques à partir du 11 mai 2020. Ce message faisait suite au CTSA conjoint exceptionnel du 30 avril 2020, au cours duquel il a été indiqué que le télétravail restait le principe d'organisation dans la période entre le 11 mai et le 2 juin. Les modalités d'organisation du travail des services académiques communiquées aux personnels le 4 mai, prenant en compte les échanges intervenus lors de ce CTSA, précisent bien les attendus en matière de limitation des moments de présence sur les lieux de travail.

Les dispositions actuelles concernant les services académiques pourront être évoquées lors du CTA conjoint exceptionnel du mardi 19 mai 2020. Le prochain CTSA conjoint exceptionnel du 26 mai 2020 permettra d'évoquer les modalités de reprise progressive d'activité des services académiques, dans la logique de concertation et de dialogue social continu mise en œuvre depuis le début de la crise sanitaire.

Mes services restent d'ici là à votre écoute pour tout échange complémentaire.

La Rectrice de l'académie de Normandie



Christine GAVINI-CHEVET